L’interprétation au risque du genre

Marion Colas-Blaise

Université du Luxembourg, IPSE, et Université de Lorraine, CREM

« Le contexte socio-culturel apparaît donc bien, écrit Ablali (2007 : 53), comme le point nodal de l’interprétation d’un texte […] ». C’est dire l’importance du rôle d’intermédiaire joué par le genre : des distinctions linguistiques fines entre le genre et la généricité, entre les « genres textuels » et les « genres discursifs » (Adam 2012), entre les genres et les hypergenres ou entre les « genres conversationnels » et les « genres institués » (Maingueneau 2007) permettent d’articuler le texte avec les discours, les grandes configurations culturelles et les formations socio-historiques.

Souhaitant analyser la manière dont la prise en compte des genres influe sur la conception de la textualité et conduit l’interprète à interpréter un texte particulier, nous ferons dialoguer les points de vue de la linguistique et de la poétique[[1]](#footnote-1) avec celui de la sémiotique, dont nous testerons la capacité à orchestrer ces différents points de vue. Au départ, on peut rappeler la définition du genre proposée par Fontanille (1999 : 159-187)[[2]](#footnote-2) : le genre obéit à un principe de congruence interne et met en œuvre un ensemble de catégories générales et constantes ; les choix attribués à la praxis énonciative reposent sur des critères « typiques », qui sont fonction des autres genres dans une culture donnée. Projeter les étapes d’un « syntagme définitionnel », c’est, d’une part, mesurer l’impact des choix faits au niveau de la forme de l’expression sur la forme du contenu et sur les modalités de la représentation et, d’autre part, mettre les valeurs et les régimes de valeurs en relation avec des modalités dominantes définissant des actes de langage typiques (discours incitatifs, persuasifs, d’habilitation et de réalisation).

Mais en quoi la prise en considération du genre institue-t-elle l’interprétation en un parcours? L’hypothèse directrice est que l’interprétation selon les genres se décline en trois étapes principales. On montrera ainsi que le parcours de l’interprétation met dans le jeu une double logique, centrifuge et centripète : d’abord, le passage du texte au genre implique la définition de régimes « exemplificatifs » ; ensuite, l’interprète adopte le point de vue de l’énonciation en relation avec la praxis énonciative et montre comment les déterminations génériques contribuent au processus de la textualisation ; enfin, le texte et le genre sont évalués à l’aune d’autres paliers du parcours de l’expression selon Fontanille (2008).

Au gré des différentes parties, les contours quelque peu fuyants de la notion de genre seront précisés : d’abord, à travers la notion d’exemplification ; ensuite, à travers la notion de mode ou de manière ; enfin, à travers la notion de forme de vie, que les sémioticiens ont empruntée à Wittgenstein[[3]](#footnote-3).

Tout au long de ces trois parties, le modèle interprétatif sera mis à l’épreuve du genre de l’autobiographie et de celui, dissident, de l’auto-sociobiographie selon Annie Ernaux.

1. Du texte au genre

1. 1. Le champ générique et les régimes exemplificatifs

Au-delà d’un problème qui n’est pas seulement d’ordre terminologique – parlera-t-on de classe (de textes, de discours), de groupe, de famille[[4]](#footnote-4), de type, de modèle ? –, on peut viser l’opération même du rattachement d’un texte à une catégorie plus générale le subsumant. L’intérêt de la notion d’exemplification (Goodman [1968] 1990 ; Genette 1991 ; Schaeffer 1989) est au moins double. D’une part, on retiendra la notion de propriété ou de marque générique. D’autre part, le potentiel générique n’apparaissant que dans l’interaction entre le texte et l’interprète, l’exemplification comme processus est graduelle et éminemment variable ; on pourra dégager des régimes exemplificatifs.

D’entrée, le repérage des marques génériques, qui confèrent au genre un certain degré de présence dans le texte, exige la prise en considération de l’« unité textuelle » complexe. Celle-ci fragilise la frontière tracée, traditionnellement, entre le texte et le paratexte selon Genette. C’est dans l’espace ainsi circonscrit qu’il est possible de dégager différents régimes de modélisation générique qui, à la faveur d’une déhiscence interne au paratexte ou au texte, donnent plus ou moins de visibilité à un stylegénérique. On considère ainsi un continuum borné, d’une part, par une quasi absorption des marques génériques dans le texte d’accueil et, d’autre part, par leur détachement maximal.

Prenons l’exemple de l’autobiographie : les marques génériques se trouvent logées tant dans le texte (pronom de la première personne, emploi du passé composé), que dans le péritexte (étiquette classificatrice, titre, nom de l’auteur…) et l’épitexte (par exemple, une interview avec l’auteur) ou les correspondances : ainsi, Annie Ernaux trace les contours de l’auto-sociobiographie dans *L’écriture comme un couteau* (2003 : 21).

Le degré de typicité ainsi que la cohérence, qui est fonction du degré de convergence des marques génériques, se décident alors au niveau de l’interaction entre l’interprète, pourvu d’une compétence générique elle-même variable, et la morphologie de l’objet textuel. Celle-ci dépend des corrélations en sens converse ou inverse entre des degrés d’intensité (marques plus ou moins saillantes ou insignifiantes) et d’occupation de l’étendue textuelle (continuité – la saturation témoignant d’une haute fréquence et densité des marques – et discontinuité)[[5]](#footnote-5). Mobilisant son savoir encyclopédique, l’interprète fait correspondre aux positions polaires quatre régimes exemplificatifs. Ces derniers se déploient dans un champ générique comportant un centre ou noyau, mais aussi des zones plus ou moins périphériques, des horizons ou frontières, et actualisant diversement le potentiel générique du texte. On opposera deux régimes simples, qui encadrent deux régimes mixtes ou complexes.

Ainsi, on sait depuis Lejeune (1975) qu’au titre des propriétés typiques, l’étiquette classificatrice « autobiographie » ou le pronom de la première personne sont rejoints par les temps du verbe appartenant au système du discours benvenistien. Les images rétrospectives, qui étendent le champ de la remémoration en « rétension », se nouent intimement dans le (re)présent du « je ». En même temps, il suffit que le *Je* soit annoncé par un *Tu*, la deuxième personne étant la trace d’un embrayage imparfait, ou que le passé composé soit relayé par le passé simple comme dans les *Mots* de Sartre, pour que la reconnaissance générique s’affaiblisse.

Comme à l’autre bout, l’ouvrage *Les Eaux étroites* de Julien Gracq (1977) se signale par un brouillage générique : il n’est ni vraiment autobiographique – l’interprète doté d’un savoir encyclopédique fait entrer en résonance le récit de la promenade que l’enfant faisait sur l’Èvre et le scénario traditionnel du voyage initiatique –, ni vraiment fictionnel. Toutefois, même en l’absence des mentions « autobiographie » ou « roman », on ne dira pas qu’il de l’ordre du génériquement indécidable : la faible teneur générique (aux plans formel et thématique) nous conduit à retenir une autre catégorie englobante, celle du récit[[6]](#footnote-6).

Pour sa part, le genre métissé reste en deçà de la migration des indices textuels d’un genre à un autre : l’identité générique, saillante, mais localisée, est double[[7]](#footnote-7). Ainsi, le roman autobiographique « programm[e], écrit Gasparini (2004 : 14), une double réception, à la fois fictionnelle et autobiographique […] ».

Enfin, dans le cas du genre hybridé, l’identification générique est affaiblie par la présence d’indices textuels réfractaires, qui menacent de transgresser les limites du champ générique. Sous l’impulsion du texte qui revendique sa singularité, mais au-delà d’un simple vacillement générique, une cohérence inédite doit être forgée à travers la rencontre de deux genres dans l’étendue du texte, un nouveau syncrétisme ou entre-deux. L’interprétation est guidée par l’étiquette classificatoire « auto-sociobiographie » qui affiche cette hybridité.

1.2. L’auto-sociobiographie et le pronom *On*

Ainsi, l’analyse des pronoms personnels dans *Les Années* d’Annie Ernaux (2011) montre que le régime exemplificatif de l’hybridité se fonde sur l’attribution au pronom de la première personne du mode d’existence potentialisé[[8]](#footnote-8) : on dira qu’il est relégué à l’arrière-plan, où il se maintient dans l’épaisseur des couches de la signification et noue avec le pronom *On* exprimé à la surface du texte un rapport tensionnel. En effet, si le *Je* est potentialisé, donc présent à l’arrière-plan, il est plus ou moins accessible[[9]](#footnote-9) et actualisable.

Il l’est peu quand le *On* « impersonnel » vise, dans son emploi indéfini générique associé à des locutions figées (Flottum *et al*. 2005 : 29-30), un ensemble aux contours vagues :

(1) Au sortir de la guerre, […], au milieu des rires et des exclamations, *on prendra bien le temps de mourir, allez !* la mémoire des autres nous plaçait dans le monde (p. 940 ; l’italique est dans le texte).

Le *Je* est rétabli plus aisément quand le *On* indéfini générique comprend le référent de *Je* diffusément, le moi pouvant être absorbé par le groupe (le moi *à travers les autres*) :

(2) La « digestibilité » des aliments, les vitamines et la « ligne » commençaient à importer. On s’émerveillait d’inventions qui effaçaient des siècles de gestes et d’efforts […] (p. 949).

Le *Je* s’impose davantage lorsque le moi est *avec d’autres*: employé comme pronom personnel neutre, *On* remplace *Nous* :

(3) On vivait dans la rareté de tout. Des objets, des images, des distractions, des explications de soi et du monde. […] (p. 946).

Enfin, l’interprète fait accéder *Je* à une forme de présence accrue dans le cas d’un emploi personnel stylistique, où *On* remplace *Je* : le locuteur est *comme d’autres*, « s’autodésign[ant] tout en se confondant dans la masse anonyme de ses semblables évoquée par la forme indéfinie » (Riegel *et al*. [1994] 2009 : 364) :

(4) On se plaignait aux parents, « on ne va jamais nulle part ! », ils répondaient avec étonnement « où veux-tu aller, tu n’es pas bien là où tu es ? » (p. 946).

On peut ainsi décliner les étapes d’une dynamique de reconfiguration du genre : l’établissement de l’hypothèse générique précède l’analyse détaillée du texte ; celle-ci se solde par un embrayage sur une singularité rendue possible par l’écart ; l’embrayage précède une nouvelle généralisation, sous une forme aménagée, qui est plus ou moins achevée. On peut en effet concevoir une interception précoce, l’intergénéricité peinant à aboutir à une création originale objectivée (de l’ordre de l’auto-sociobiographie). Si le renouvellement générique est porté, en profondeur, par la singularité du texte, une dialectique conjugue ensemble stabilité objectivée, déstabilisation subjective et restabilisation tendant vers une nouvelle objectivation, c’est-à-dire continuité, innovation et permanence, prescription, création et normalisation ou normativisation (ou, pour le moins, création et régularisation).

2. Le genre et la textualisation

2.1. La modalisation générique

La deuxième étape du parcours interprétatif exige l’adoption, par l’interprète, du point de vue de l’énonciation textualisante, c’est-à-dire de l’activité de structuration et de schématisation à la base de la configuration de l’unité textuelle complexe. Il s’agit de quitter le niveau du texte considéré comme un tout de signification plus ou moins stabilisé pour remonter vers l’en deçà du processus dont il est issu et mettre à nu les forces qui se déploient, les tensions et les conflits éventuels.

Les déterminations génériques entrent dans le processus de la textualisation selon des modalités propres, au même titre que l’intertexte, le contexte ou encore la langue. L’idée d’une dynamique textualisante est proche de celle que défend Rastier (2001) quand il définit le genre par la « cohésion d’un faisceau de critères » déterminant « ce mode de corrélation entre plan du signifiant et plan du signifié que l’on peut nommer *sémiosis textuelle*» et par son « incidence sur la textualité, sur ces deux plans également ». Nous considérons qu’à travers ses propriétés formelles et sémantiques, le genre contribue à la sémiosis en infléchissant une manière de dire. L’énonciation en acte, c’est-à-dire l’acte de solidarisation du plan du signifié et du plan du signifiant, met la praxis énonciative au service de la réalisation textuelle d’un « dicible » (dans notre exemple, le contenu d’une vie) [[10]](#footnote-10).

En même temps, les contours notionnels de la manière (de dire) – en l’occurrence, une manière de raconter sa vie – méritent d’être précisés. Rappeler que les termes latins pour « manière » étaient *modus* (façon), *habitus* (façon individuelle de se comporter), *mores* (façon de se comporter en société), et *genus* (mode d’expression particulier) (Aron *et al*. 2002) permet non seulement de confirmer le lien avec le genre, mais d’aiguiller la réflexion vers le mode et la modalisation. C’est, immédiatement, renouer avec une tradition (Macé 2004 ; Compagnon 2001) qui remonte aux modes de représentation narratif, dramatique, mixte proposés par Platon. Une tradition toujours vivace : ainsi, selon Adam (2012), les « genres textuels » (en particulier narratifs, explicatifs, descriptifs, dialogaux/conversationnels) constituent des « formes dominantes de mises en textes (proto)typées ».

Enfin, la notion de mode s’étoffe au détour d’une distinction entre les genres et les « catégories génériques », qui ajoutent aux catégories techniques (par exemple, le narratif) des « tonalités affectives » (le « lyrique », l’« épique », le « dramatique »…) (Combe 1992 : 19-20) : des attitudes au monde, dirons-nous. La modalisation générique (au sens large) peut alors être définie ainsi : elle s’exerce sur un « dicible » à travers le choix congruent d’une ou plusieurs tonalités (le « dramatique », l’« épique »…), d’une ou plusieurs catégories modales (narrative, descriptive, argumentative…) et des composantes formelle et thématique (des normes langagières, socioculturelles et cognitives). En ce qui concerne Annie Ernaux, on peut montrer comment une attitude au monde (une attitude « anti-lyrique », sociologisante), un choix de catégorie modale (narrative) et la sélection des propriétés formelle et thématique de l’autobiographie entrent dans le processus de l’énonciation textualisante à la base de l’auto-sociobiographie.

2.2. La « stylisation » en acte

Focalisons notre attention sur la modalisation autobiographique en considérant les propriétés formelles et thématiques : elle donne lieu à un mouvement de « stylisation ». La notion de manière permet, en effet, de penser le continu du collectif à l’individuel[[11]](#footnote-11). La « stylisation » du texte doit alors être comprise comme l’action, pour un sujet d’énonciation, de nouer ensemble des traits génériques et singularisants récurrents. Elle correspond ainsi à une dynamique de confirmation, de contestation, de détournement et de reconfiguration du modèle générique, l’ensemble étant nécessairement traversé de tensions.

Nous nous contenterons, ici, de tracer quelques pistes en empruntant un exemple aux *Années*:

(5) Au sortir de la guerre, […] la mémoire des autres nous plaçait dans le monde. […] Un répertoire d’habitudes […] :

manger en faisant du bruit et en laissant voir la métamorphose progressive des aliments dans la bouche ouverte, s’essuyer les lèvres avec un morceau de pain, saucer l’assiette […] (pp. 940-941).

Les infinitifs en cascade bloquent, d’une part, la réalisation du temps narratif, d’autre part, l’explicitation du sujet[[12]](#footnote-12), et témoignent d’une dilution du moi – « […] si je supprime le sujet [dans la phrase verbale] […], dit Annie Ernaux (1992), l’écriture passe par quelqu’un qui est “moi” mais je ne le sens pas comme “moi” »[[13]](#footnote-13). Le mouvement de « stylisation » suppose la construction d’un tout de sens parcouru de tensions entre la poussée singularisante, idiolectale, et la reconduction de choix génériques formels et thématiques que celle-ci présuppose pour mieux s’en affranchir. Désormais, l’interprète est conduit à cerner des régimes de modalisation générique qui gèrent l’attribution de modes d’existence aux contenus présents dans le champ énonciatif[[14]](#footnote-14). En effet, mieux que *Nous* et *On*, l’infinitif exprimé relègue la première personne caractéristique du genre autobiographique à l’arrière-plan. En même temps, en l’absence de *Je* à la surface du texte, le « moi » est promis à une actualisation sous la pression d’un *Nous* inclusif ; il tend vers sa réalisation sous la forme d’un *Je* largement collectif.

3. L’inscription sociohistorique et culturelle des genres

3.1. Le genre et la forme de vie

L’interprétation d’un texte selon les genres implique une troisième étape : en vertu d’un élargissement de la perspective, il s’agit de faire jouer au genre son rôle d’intermédiaire entre une unité textuelle, des formations discursives hiérarchiquement supérieures[[15]](#footnote-15) et des configurations sociohistoriques, culturelles et institutionnelles, rattachées à des « sphères de l’activité humaine » selon Bakhtine.

On se demande, ici, dans quelle mesure ce passage est négocié par la forme de vie[[16]](#footnote-16) : intégrant, selon Fontanille (2008), les niveaux de pertinence inférieurs (des signes, des textes-énoncés, des objets, des scènes pratiques et des stratégies), celle-ci constitue, en effet, une configuration intéressant l’analyse des cultures. On dira qu’à l’instar du style d’écriture, elle fait composer l’une avec l’autre une composante idiolectale – la forme de vie, au rebours du mode de vie selon Bourdieu, se caractérise par la rupture et la dissidence – et une composante  praxique. Si celle-ci trouve une forme de manifestation privilégiée dans la généricité au niveau du texte-énoncé, on peut se demander si elle ne concerne pas également les différents paliers du parcours de l’expression, en particulier les pratiques et leur orchestration au niveau des stratégies dans une situation sémiotique donnée.

Retenons ici l’étiquette générique comme un des lieux de cristallisation des valeurs de la forme de vie. La première étape du parcours interprétatif a vu le rattachement du texte à une classe qui lui serait « transcendante ». Ensuite, la modalisation a appelé une conception transtextuelle de la généricité, expliquée à travers des emprunts et des transmissions au ras des textes, de manière « horizontale ». Enfin, l’étiquette générique donne prise à une nouvelle « verticalité », en renvoyant à la forme de vie qui fournit un cadre interprétatif plus englobant. En effet, la forme de vie orchestre la diversité des pratiques verbales (dont l’écriture littéraire) et non verbales (par exemple, l’engagement social) et les fait signifier dans un acte de communication global. Du point de vue pragmatique, ce dernier doit être mis en relation avec le jeu de langage, qui entre dans la définition de la forme de vie selon Wittgenstein, voire avec le jeu socioculturel[[17]](#footnote-17).

3.2. L’auto-sociobiographie et l’hybridité sociale

Ainsi, interpréter l’œuvre d’Annie Ernaux selon les genres, c’est considérer que l’étiquette « auto-sociobiographie », qui est le résultat d’une « autocatégorisation » (Maingueneau 2007 : 59-60), reflète une posture sociale définitoire d’une forme de vie : celle d’un « transfuge de classe » (Ernaux 2003) qui, surmontant la honte sociale, donne à ses origines populaires une forme d’existence littéraire. Si la forme de vie orchestre des pratiques multiples, l’étiquette générique constitue la trace de sa « mise en abyme » dans le projet d’écriture, à un niveau «  macro-textuel ».

Elle témoigne, en effet, de cette hybridation, en deçà de toute forme de résolution et de pacification : la tension entre les milieux sociaux, entre la culture « légitime » et celle du milieu d’origine, qui menace la construction d’une identité socioculturelle et se traduit, souvent, par des identités plurielles, est maintenue et incessamment renouée. La présence d’un sujet d’énonciation s’emparant d’un projet de signification original, la récurrence de la déviance générique (sans doute ne parlera-t-on d’auto-sociobiographie qu’à partir du deuxième ouvrage) et un contexte socioculturel et historique favorable à une nouvelle stabilisation générique en constituent autant de conditions de possibilité. Pour qu’un genre évolue par hybridation, il ne suffit pas que des propriétés se logent à la périphérie du champ du genre, voire sortent du champ : encore faut-il que cette transgression soit en accord avec les grandes pratiques discursives et, plus largement, les formations socioculturelles du moment. Sans doute le genre socio-autobiographique ne se serait-il pas stabilisé sans le pouvoir configurationnel de la sociologie bourdieusienne et, peut-être, sans la prégnance de l’écriture blanche.

À un niveau « micro-textuel », la posture originale de l’entre-deux se traduit par un « récit transpersonnel » : la réénonciation dissidente de l’autobiographie privilégie, on le sait, une « forme “impersonnelle”, à peine sexuée, quelquefois même plus une parole de l’ “autre” qu’une parole de “moi” » (Ernaux 1994). Ainsi, l’hybridation, en tant que marque de la forme de vie du transfuge, ne se traduit pas seulement par l’emploi des pronoms personnels ou de l’infinitif, mais elle affecte jusqu’au rapport du dire de l’autre et trouve dans le discours indirect libre une forme d’expression exemplaire. La portée subversive de ce dernier ne se mesure qu’à l’aune du *Je* autobiographique, attendu et dénoncé, qui donnerait l’illusion de la construction d’une instance énonciative unitaire. Pour établir la congruence des marques génériques, il faut, alors, étudier les modalités de leur « cooccurrence » selon Ablali, en élargissant le corpus aux autres textes littéraires d’Annie Ernaux, voire au discours non littéraire.

Enfin, l’étiquette est le support du contrat typique de l’auto-sociobiographie et du jeu socioculturel qui le caractérise : notamment, la promesse d’un dire vrai élargi à une réalité sociologique, qui commande un croire être vrai. Souscrivant aux valeurs qui s’investissent dans la forme de vie, l’étiquette donne à voir le lien entre le texte, le genre, la forme de vie et le monde socioculturel avec une acuité particulière.

Conclusion

L’attention s’est portée, dans cette étude, sur les modalités de la mise à contribution du genre aux trois étapes d’un parcours interprétatif qui actualise le texte en réception. D’un point de vue théorique, il a été possible de vérifier la pertinence pour l’interprétation selon les genres de concepts et de modèles d’analyse empruntés à la sémiotique : la modélisation tensive, l’énonciation en acte en relation avec la praxis énonciative et le parcours de l’expression. Pour la sémiotique, les enjeux concernent surtout la mise sous l’accent de l’unité textuelle complexe, de l’énonciation comme une force ou dynamique et de la manière dont on peut négocier le passage entre le texte et le monde socioculturel et historique dans lequel il fait sens. Ainsi, poussant la réflexion plus avant, on a montré que le genre peut être réinterrogé à travers les notions d’exemplification, de textualisation/stylisation et de forme de vie, selon que l’interprète prend appui sur un texte « constitué » pour le rattacher à une classe de textes ou de discours, qu’il remonte vers l’en deçà du texte « constitué » et restitue les modalités de l’intervention du genre dans la textualisation ou qu’il réévalue le genre à la lumière des configurations socioculturelles et historiques qu’il manifeste.

Plus largement, dira-t-on que la notion de genre garde sa pertinence au-delà du texte et du discours et s’applique aux pratiques elles-mêmes ? On en conçoit immédiatement l’intérêt pour une définition de l’interprétation selon les genres. Celle-ci constitue un genre de pratique, privilégié, du texte, demandant à son tour une compétence générique : un pouvoir et un savoir interpréter selon les genres, mais aussi un vouloir. C’est confirmer que la pratique de l’interprétation du texte selon les genres, qui a souvent été contestée, par exemple par Croce ou par Blanchot dans *Le live à venir* (1959), est elle-même située et variable.

**Bibliographie**

Ablali D., « L’interprétation e(s)t la culture », in A.-M. Houdebine, V. Brunetière, J.-M. Klinkenberg, S. Badir (éds), *Les aventures de l’interprétation, Sémiologie 2005*, Paris, DynaLang, 2007.

Ablali D., « Types, genres et généricité en débat avec Jean-Michel Adam », *Pratiques*, nos 157/158, 2013, pp. 1-19.

Adam J. M., « Discursivité, généricité et textualité », *Recherches*, no 56, 2012, pp. 9-27.

Adam J.-M., Heidmann U., « Six propositions pour l’étude de la généricité », in R. Baroni, M. Macé (éds), *Le savoir des genres*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, La Licorne, 2007, pp. 21-34.

Aron P. *et alii*, *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002.

Blanchot M., *Le vivre à venir*, Paris, Gallimard, 1959.

Charpentier I., « "Quelque part entre la littérature, la sociologie et l’histoire… ". L’œuvre auto-sociobiographique d’Annie Ernaux ou les incertitudes d’une posture improbable », *COnTEXTES*, no 1, 2006.

Disponible sur <[http://contextes.revues.org/74;DOI:10.4000/contextes.74](http://contextes.revues.org/74%3BDOI%3A10.4000/contextes.74)> (consulté le 7 mars 2014).

Colas-Blaise M., « Quand nier, c’est agir – Vers une définition de la "textualité négative" », *Actes sémiotiques* [En ligne]. n° 117, 2014. Disponible sur : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/5130> (consulté le 7 mars 2014).

Combe D., *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 1992.

Compagnon, A., *Théorie de la littérature : la notion de genre*, 2001. Disponible sur : <<http://www.fabula.org/compagnon/genre.php>> (consulté le 7 mars 2014).

Dessons G., *L’art et la manière. Art, littérature, langage*, Paris, Honoré Champion, 2004.

Ernaux A., « Vers un je transpersonnel », *R.I.T.M.* no 6, 1994.

Ernaux A., *Les années*, in *Écrire la vie*, Paris, Gallimard, 2011.

Ernaux A., Jeannet F. Y., *L’écriture comme un couteau*, Paris, Stock, 2003.

Fløttum K., *et alii*, *On. Pronom à facettes,* Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2005.

Fontanille J*., Sémiotique et littérature. Essais de méthode,* Paris, PUF, 1999.

Fontanille J., *Sémiotique du discours*, Limoges, Pulim, 2003 [1998].

Fontanille J., *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF, 2008.

Fontanille J., Zilberberg, C., *Tension et signification*, Liège, P. Mardaga, 1998.

Gasparini P*., Est-il je ? Roman autobiographique et autofiction*, Paris, Seuil, 2004.

Genette G., *Fiction et diction*, Paris, Seuil, 1991.

Goodman N., *Langages de l’art*, trad. fr. J. Morizot, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1990 [1968].

Gracq J., *Les eaux étroites*, Paris, José Corti, 1977.

Guillaume G., *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Honoré Champion, 1965 [1929].

Lejeune P., *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

Macé M. (éd.), *Le genre littéraire*, Paris, Flammarion, 2004.

Maingueneau D., *Le discours littéraire. Paratopie et scène d’énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.

Maingueneau D., «  Modes de généricité et compétence générique », in R. Baroni, M. Macé (éds), *Le savoir des genres*, Poitiers, *La Licorne*, Presses universitaires de Rennes, 2007, pp. 57-71.

Maingueneau D., « Aux limites de la généricité », in M. Monte, P. Gilles (éds), *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, Lyon, PUL, 2014, pp. 77-88.

Malrieu D., Rastier F., « Genres et variations morpho-syntaxiques », *Traitement Automatique des langues*, vol. 42, no 2, 2001, pp. 548-577.

Rastier F., « Éléments de théorie des genres », *Texto !*, 2001. Disponible sur : <http://revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html>> (consulté le 7 mars 2014).

Rastier F., « Poétique et textualité », *Langages*, no 153, 2004/1, pp. 120-126.

Riegel M., *et alii, Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 [1994].

Schaeffer J.-M., *Qu’est-ce qu’un genre littéraire ?,* Paris, Seuil, 1989.

Wittgenstein L., *Recherches philosophiques*, trad. fr. F. Dastur *et alii*, Paris, Gallimard, 2004 [1953].

1. Cf. Rastier (2004/1 : 120) au sujet de « l’incidence des développements de la poétique, entendue comme linguistique des genres, sur la conception même de la textualité ». [↑](#footnote-ref-1)
2. On ne suivra pas Fontanille quand il note que le « type textuel » caractérise les constantes du plan de l’expression et le « type discursif » le plan du contenu. [↑](#footnote-ref-2)
3. En même temps, à rebours d’une conception du texte comme un tout de sens cohérent et cohésif immuable, l’actualisation du texte par la réception sera considérée comme toujours provisoire et située.   [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. Brunetière au sujet des « familles d’esprit ». [↑](#footnote-ref-4)
5. Au sujet de la modélisation tensive, cf. Fontanille J., Zilberberg, C. (1998). [↑](#footnote-ref-5)
6. Cf. *infra* au sujet de l’entrée de la catégorie modale (narrative…) dans la définition du genre. [↑](#footnote-ref-6)
7. Pour une réflexion critique sur le rattachement d’un texte à deux genres, cf. Ablali (2013 : 9). [↑](#footnote-ref-7)
8. Au sujet des modes d’existence d’un contenu dans le champ du discours, cf. Fontanille ([1998] 2003 : 290). [↑](#footnote-ref-8)
9. On considère ici que le rattachement à un cadre ou modèle générique constitue une des conditions de l’accessibilité d’un contenu à la conscience de l’interprète [↑](#footnote-ref-9)
10. Au sujet de la « scénographie », plus ou moins normée, qui doit se valider progressivement, cf. Maingueneau (2004). Au sujet de la scène comme « cadre » et comme « processus », voir Maingueneau (2014 : 78). [↑](#footnote-ref-10)
11. Au sujet de l’étymon *manus* (main) de « manière », cf. Dessons (2004 : 16). [↑](#footnote-ref-11)
12. Cf. également Guillaume ([1929] 1965). [↑](#footnote-ref-12)
13. Cf. Charpentier (2006). [↑](#footnote-ref-13)
14. Les régimes de modalisation générique font sens à l’intérieur de régimes de textualisation. L’emploi récurrent de l’infinitif indique que la textualisation n’est pas achevée. Au sujet de la « textualité négative », cf. Colas-Blaise (2014). [↑](#footnote-ref-14)
15. Selon Malrieu et Rastier (2001 : 548-577), les discours (littéraire, politique, etc.) englobent les champs génériques et les genres proprement dits, les sous-genres et les textes.   [↑](#footnote-ref-15)
16. Cf. Wittgenstein ([1953] 2004]). Réinterrogée, la notion nous semble échapper au « vague insondable » critiqué par Rastier (2004/1 : 121). [↑](#footnote-ref-16)
17. Mieux que le jeu de langage wittgensteinien, largement décontextualisé (pour une discussion, cf. Rastier (2004/1 : 121)), cette notion permet de rendre compte des normes socialisées. [↑](#footnote-ref-17)